



## MAIRIE DE THOARD

Alpes de Haute Provence  
04380

Téléphone 04 92 34 63 74  
Télécopie 04 92 34 80 54  
mairie.thoard@wanadoo.fr  
Site internet : www.thoard.fr

### INFORMATION IMPORTANTE

Suite aux changements de prestataire concernant la cantine de THOARD les **tickets pour la semaine** devront **impérativement** être donnés le lundi matin avant 9h00 faute de quoi l'enfant ne pourra être admis à la cantine.

**(Rappel Article 4 :** Tout enfant prenant un repas à la cantine doit en acquitter le prix correspondant par la remise d'un ticket, **portant obligatoirement son nom, son prénom et la date du repas pris**, faute de quoi l'enfant ne sera pas admis, les parents engageant de ce fait leur responsabilité. **L'inscription pour les repas de la semaine se fera chaque lundi matin avant 9 heures.**)

Si l'enfant est absent alors qu'il avait été inscrit, il faut prévenir avant 9h Mme MOINON pour que le repas puisse être décommandé et le ticket utilisé pour un autre repas.

Le remboursement des tickets pour absence de plus d'une journée, ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical.

Pour un retour à l'école en cours de semaine il faudra prévenir au plus tôt la garderie au 04.92.34.87.60 ou 06.15.27.40.13

Merci de votre compréhension

Le Maire  
Denis BAILLE